was tief im Herzen liegt: Dankbarkeit, Verehrung und Liebe. Den Hinterbliebenen sei ein Trost in ihrem grossen Schmerze das Bewusstsein, dass ihr herber Verlust von vielen Schülern, von tausenden Fachgenossen aller Kulturvölker, geteilt wird.

Mit deinem Hingang, grosser Meister, fand ein harmonisches Leben seinen Abschluss, ein Leben der Arbeit, also auch der Erfolge, ein Leben voll Segen für die Wissenschaft, für die Menschheit. Du bleibst uns ein Vorbild, das wir nicht aus dem Auge lassen.

Léon FRANCK,
Chemiker in Esch a. d. Alz.



La culture de la vigne

et la fabrication des vins dans le Luxembourg.

(Suite I.)

I. Les premières vignes du Luxembourg.

Nous avons déjà relevé que les Phocéens, en fondant Marseille, 600 ans avant notre ère, importèrent avec eux les cépages de la Grèce et la culture de la vigne dans la Gaule; que cette culture, une fois parvenue en Provence, s'étendit bientôt dans la plus grande partie de la Gaule et même jusque sur les bords de la Moselle. Justin nous dit que les anciens habitants de la Gaule apprirent des Grecs établis à Marseille la manière de tailler la vigne et de planter l'olivier.[1]) Toujours est-il qu'il faut qualifier d'erronée la manière

1) En présence de ces données précises et claires fournies par des auteurs latins et qui constatent d'une manière indubitable la propagation de la vigne dans la Gaule, on est d'abord tenté d'accepter avec une certaine méfiance le dire de Diodore de Sicile, qui vivait sous César et Auguste et qui nous raconte que, de son temps encore, certaines peuplades gauloises échangeaient auprès des marchands italiens et massaliotes un enfant contre un tonneau de vin. Mais il faut prendre en considération que ces renseignements se rapportent à une époque antérieure à notre ère et que, du reste, il n'y est question que de certaines peuplades de la Gaule. A la rigueur on pourrait même se servir de cette donnée pour argumenter l'opinion émise plus haut: la plus grande partie de la Gaule connaissait donc la vigne et le vin.

de voir assez généralement admise qui attribue à Probus l'introduction de la culture de la vigne aux bords de la Moselle. Si tel était le cas, on ne saurait nullement expliquer le fait que, sur les bas-reliefs monumentaux et la plupart des sculptures qui ornent l'ancien palais de l'empereur Constantin à Neumagen, des scènes se rapportant à la viticulture occupent une place dominante. Ce fait seul fait conclure nécessairement que déjà du temps de Constantin la culture de la vigne était florissante depuis bien longtemps aux bords riants de la Moselle. [1])

Les premières données écrites où il soit fait mention de la culture de la vigne dans la vallée de la Moselle, nous sont fournies par le poète Ausone (né vers 309 à Burdigala — Bordeaux — et venu à Trèves vers 367 en qualité de précepteur de Gratien, fils de l'empereur Valentinien) qui, dans sa dixième idylle — Mosella — célèbre les vignes qui florissaient sur ces coteaux charmants.

„In speciem tum me patriae cultumque nitentis
„Burdigalae blando populerunt omnia visu:
„Culmina villarum pendentibus edita ripis,
„*Et virides baccho colles,* et amoena fluenta
„Subterlabentis tacito rumore Mosellae.
„Salve, amnis laudate agris, laudate colonis,
„Dignata imperio debent cui mœnia Belgae,
„*Amnis odorifero iuga vitea consite baccho,*
„Consite gramineas, amnis viridissime, ripas!" [1])

Nous ajoutons qu'il ne faut guère se baser exclusivement sur les auteurs latins et grecs pour prouver la présence de la vigne, du temps des Romains, dans l'une ou l'autre contrée. Ces renseignements ne sont pas complets. C'est ainsi que l'on a trouvé, il y a une quinzaine d'années, à l'Ermitage (au nord-est de la petite ville de Tain, sur la rive gauche du Rhône), une cave souterraine renfermant quarante amphores contenant de la lie desséchée. Cette découverte permet de supposer que la vigne y était déjà cultivée, bien qu'il n'en soit fait mention nulle part dans les auteurs latins et que plus tard, lorsqu'on en planta de nouveau sur les coteaux, il fallut les défricher.

2. M. J. Fischer, dans ses „Notices historiques sur la situation agricole dans le Grand-Duché de Luxembourg", croit pouvoir admettre, d'après les données de l'histoire comme il s'exprime, que la culture de la vigne s'est introduite sur le Rhin, la Sarre et la Moselle, depuis Domitien jusqu'à Probus, ou depuis 81 à 280 après Jésus-Christ. Nous ne partageons pas cette manière de voir; les vignes de la Moselle remontent à une date antérieure.

1) H. de la Ville de Mirmont traduit ainsi ce passage: „Alors,

Ces vers (18 à 26) montrent à l'évidence que vers le milieu du IVe siècle la culture de la vigne avait déjà fait de grands progrès dans la belle vallée de la Moselle, autrement Ausone ne chanterait pas le parfum de ces vins. En présence d'une telle extension et d'un progrès aussi élevé de la viticulture sur les coteaux longeant la Moselle, force nous est d'admettre une culture fort ancienne. Mais on peut se demander avec raison si la charmante description d'Ausone est applicable aux vignes qui bordent la partie aujourd'hui luxembourgeoise du dit fleuve. Il est beaucoup admis que le chantre de la Moselle n'en a poursuivi le cours que de Coblence à Wasserbillig et qu'à partir de cet endroit il prit la route conduisant à Reims. Quoi qu'il en soit, cet itinéraire n'est nullement de nature à affaiblir la valeur de notre poème pour la culture de la vigne dans le Luxembourg. Sans vouloir insister sur le fait que même Igel, compris dans l'itinéraire d'Ausone, faisait partie de notre territoire pendant de longs siècles, ce qui prouverait déjà la présence de la vigne dans notre pays, personne ne saurait admettre qu'à partir de Wasserbillig jusqu'à Metz on ait complètement négligé une culture qui était florissante aux deux extrémités. Impossible d'apporter un seul motif pour soutenir une pareille opinion.

En rapprochant ces renseignements des dispositions prohibitives édictées par Domitien et de celles publiées vers 125, on arrive forcément à la conclusion que la culture de la vigne aux bords de la Moselle doit être bien antérieure à la conquête du pays par les Romains.

Au VIe siècle la vue des vignobles qui bordent la Moselle inspire aussi à Fortunat une longue tirade (de Navigio suo). De plus, Salvianus qui vivait à Marseille au Ve siècle et qui probablement était natif des environs de Trèves, nous montre les habitants de cette dernière ville comme *ad vinum prævalidissimi.*

---

tout dans ce spectacle qui me charmait, émut mon cœur, et me rappela l'aspect et la beauté de la brillante Burdigala, ma patrie; tout: ces villas dont le faîte s'élève sur les rives qui dominent le fleuve, *ces collines vertes de vignes,* ces belles eaux de la Moselle qui coule à leurs pieds avec un murmure presque insensible. Salut, fleuve dont les bienfaits sont célébrés par les campagnes et par les cultivateurs, fleuve à qui la Belgique doit ces murailles que les chefs de l'empire ont jugées dignes de les recevoir; *ô fleuve dont les coteaux plantés de vignes produisent un vin parfumé,* fleuve verdoyant dont les rives sont semées de gazon!"

Arrêtons-nous un instant à la description de Fortunat. Ce poète établit un parallèle entre le Rhin roulant ses flots mugissants et la Moselle bordée de vignes. Cette comparaison prouve qu'au Ve siècle la culture de la vigne était encore fort peu répandue sur le Rhin tandis qu'elle florissait partout sur les coteaux de la Moselle. Tout porte à croire que vers ce temps la vigne n'était cultivée sur le Rhin que dans les environs d'Andernach. Le même auteur fait mention d'un vignoble qu'avait fait planter l'évêque Nicétius de Trèves sur la hauteur du mont Mediolanus. La situation de cette montagne est inconnue, mais on suppose qu'il s'agit de la saillie qui se trouve dans l'angle que forme le Drohn avec la Moselle avant son embouchure. [1]) A cette occasion il y a lieu de relever que c'est précisément pour cette contrée que la culture de la vigne est constatée en premier lieu par des pièces authentiques : pour l'ancien comté de Veldenz la viticulture est prouvée par des chartes pendant la dernière moitié du sixième siècle.

A partir du VIIe siècle ces données authentiques augmentent peu à peu et déjà, dans le temps des Carlovingiens, il y a moyen de se faire une idée de la propagation de la vigne sur la Moselle, le Rhin, l'Ahr et le Nahe. La viticulture de la Sarre est d'une date bien postérieure et ne remonte guère au delà du XIe siècle.

Aux bords du Rhin la vigne est cultivée principalement dans les environs de vieux castels romains ; nous nommons Bingen, Bacharach, Oberwesel, Boppart, et, à partir de l'embouchure de la Moselle, nous trouvons Coblence, Andernach et Sinzig. Un fait de l'espèce ne peut pas être constaté dans la vallée de la Moselle ; ici toute la culture dépend de la situation plus ou moins favorable des coteaux tant par rapport à la chaleur du soleil qu'à l'accessibilité.

Les premières vignes du Luxembourg dont il soit fait mention nominativement, sont celles de Grevenmacher. Lorsque Dagobert et Irmine dotent, en 686, le couvent Horreum à Trèves, on voit figurer parmi les localités qui sont données au dit couvent dans le *Pago Muselense* la *villa Machare* avec ses vignes. Peu après nous rencontrons également des vignes sur la Sûre voire même sur l'Our. Le 1er novembre 698 sainte Irmine, fille du roi Dagobert II, donne à saint Willibrord les églises et les biens d'Echternach ; parmi les biens donnés nous voyons figurer également des vignes. La

1) Karl Lamprecht. Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter.

même pièce parle d'un vignoble situé sur la hauteur de Vianden qui est donné également à saint Willibrord (Similiter dona vobis vel ad supradictas basilicas vinee pedeturam unam in monte viennense cum vinitore nomine Alitfrido cum omni peculiari suo).

Avant d'aller plus loin nous posons la question suivante: Par qui la vigne fut-elle d'abord cultivée dans le Luxembourg et quels en furent les premiers propagateurs? La réponse à cette question découle déjà en grande partie des renseignements donnés ci-avant. La vigne est introduite dans notre pays avant l'ère chrétienne. Les premiers vignobles que nous rencontrons nominativement sont des fisci royaux. Après la conquête du pays par les Romains, les chefs et les grands de ce peuple auront eu soin de faire prospérer une culture très lucrative, les rois francs les auront imités. Après les nombreuses donations faites aux couvents, ceux-ci auront fait leur possible pour propager cette culture, car, pour le saint sacrifice de la messe, le clergé avait besoin de vin pur provenant de la vigne. „Le moyen le plus sûr d'en obtenir qui ne fût pas frelaté, dit M. Joseph Halkin, était de le produire par eux-mêmes.“ On ferait cependant absolument fausse route en voulant attribuer aux religieux et notamment aux Bénédictins l'introduction de la vigne dans le Luxembourg. Déjà de ce temps notre pays n'était plus la région inculte, le désert que l'on s'est plu longtemps à en faire.

(A suivre.) **Ch. Kohn.**

Einfluss des Körperbaues und der Gewohnheiten der Vögel
auf das Aufbauen des Nestes.

Vortrag gehalten von Dr. *Ernest Feltgen,* in der Wanderversammlung in Fels, am 30. Mai.

Meine Herren!

Die Natur hat für den Beobachter tagtäglich neue Ueberraschungen; auf Berg und Flur, in Thal und Wald, trifft das Auge, wenn es von dem Drange beseelt ist, seine Umgebung zu prüfen und zu ergründen, immer Neues, wodurch es gefesselt wird. Anziehend und lehrreich ist Alles,